

LES RENCONTRES DU PLAN CLIMAT

et LE CONCOURS DES INITIATIVES

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Vienne Condrieu Agglomération est la pierre angulaire du territoire de l'Agglo pour agir sur la réduction des gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables, la réduction de consommation d'énergie, la qualité de l'air et l'adaptation face aux changements climatiques.

Le succès du PCAET repose sur la capacité de l'Agglo à maintenir le cap et à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire. C'est pourquoi l'Agglo propose la 2^{de} édition des Rencontres du Plan Climat à destination des structures (entreprises, commerçants, agriculteurs, artisans, associations, institutionnels) et citoyens qui agissent en faveur de cette thématique.

L'année 2024 a été riche en nouveaux projets d'énergies renouvelables sur le territoire. Ces rencontres seront l'occasion de faire un zoom sur 3 projets qui contribuent à conduire le territoire vers sa souveraineté énergétique.

Les Rencontres du Plan Climat se tiendront le 10 mars 2025 à la Verrière des Cordeliers (Place Aristide Briand) à Sainte-Colombe, de 16h à 19h. Elles privilégieront le partage dans un format convivial **avec l'intervention d'Emmanuel Goy**, Directeur Adjoint ADEME en Région Auvergne-Rhône-Alpes, et chef de projet planification écologique depuis plus de 15 ans. La fin d'après-midi se conclura par un apéritif dinatoire.

➡ **Pour s'inscrire à l'évènement : [formulaire d'inscription](#)**

Les Rencontres du Plan Climat sont également le rendez-vous incontournable du **Concours des initiatives Plan Climat** dont l'enjeu est d'offrir une vitrine aux **projets inspirants** qui contribuent à la transition écologique, mettant ainsi en lumière les efforts déployés en ce sens par **les acteurs locaux**.

L'Agglo lance donc un appel à candidater aux structures et citoyens du territoire qui souhaitent partager un projet de transition écologique qui leur tient à cœur. Entreprise, commerçant, agriculteur, association, institutionnel, citoyen, **participez à ce concours** et rejoignez le territoire dans cette célébration collective des actions de transition locales !

Une présélection aura lieu et les lauréats seront désignés par les participants des Rencontres du Plan Climat et annoncés à la fin de la journée du 10 mars.

Pour chaque lauréat, Vienne Condrieu Agglomération assurera la promotion du projet dans ses publications, sur ses réseaux sociaux et tout autre moyen à sa disposition.

Éléments règlementaires pour concourir :

- L'initiative doit avoir été réalisée ou concrètement lancée en 2024.
- Le projet doit s'inscrire dans au moins un des 7 axes du PCAET (Habitat - Mobilité - Agriculture/alimentation - Économie locale - Énergies renouvelables - Changement de comportement - Adaptation au changement climatique) - ([Lire la Synthèse du PCAET](#)).
- La structure doit faire partie d'une des catégories suivantes : association, industrie, commerçant, artisan, agriculteur, autre entreprise, institution, citoyen.
- **Le dossier de participation doit être déposé le 26 février 2025 au plus tard.**
- Un comité de sélection présélectionnera les initiatives.
- Chaque participant sélectionné devra présenter son initiative lors des Rencontres du Plan Climat du 10 mars 2025.
- A l'issue de cette présentation, les lauréats seront élus par le vote des participants présents à l'évènement du 10 mars 2025.

➡ Pour s'inscrire au concours : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Emmanuel Goy est Directeur Adjoint ADEME en Région Auvergne- Rhône-Alpes, et chef de projet planification écologique depuis plus de 15 ans.

Renseignements :

Service Climat Air Énergie - planclimat@vienne-condrieu-agglomeration.fr - 06 25 78 79 93